

Les 26 enjeux de la MRC de D'Autray pour la solidarité et l'inclusion sociale

Orientation 1 : L'amélioration des conditions de vie des personnes à faible revenu	Orientation 2 : La valorisation et le développement du capital humain	Orientation 3 : Le renfort des conditions de concertation
1 - Le manque de logements communautaires accessibles à tous (incluant les personnes vivant seules).	14 - La rentrée scolaire engendre des dépenses très importantes pour les familles à faible revenu.	21 - Manque de soutien aux lieux de concertation déjà existants qui travaille à la lutte contre la pauvreté.
2 - Les difficultés à offrir du dépannage alimentaire en quantité et en qualité suffisantes pour les personnes et familles vulnérables.	15 - Le manque de soutien aux organismes qui travaillent auprès des personnes qui sont en cheminement vers l'emploi.	22 - Peu de travail est effectué de manière préventive comparativement au travail effectué en « curatif ».
3 - Les difficultés à impliquer davantage les clientèles vulnérables à travers les différentes activités de prise en charge (<i>empowerment</i>).	16 - Difficultés d'intégration au marché du travail des clientèles vulnérables (personnes handicapées, proches aidants, personnes avec des problèmes de santé mentale, etc.)	23 - Peu de valorisation du travail concerté et du partage d'informations, ce qui favorise le travail en « silo ».
4 - Les difficultés rencontrées par le service de transport en commun entraînent l'éloignement des services du milieu, des difficultés d'accès et la perte d'autonomie de ceux qui ont besoin de ce service.	17 - Manque de valorisation et de connaissance des parcours académiques dits « non-conventionnel ».	24 - Manque de cohésion et de partenariats entre les organisations gravitant autour des clientèles vulnérables (services de santé, établissements scolaires, ressources municipales, organismes communautaires, élus municipaux, etc.)
5 - Les personnes âgées et personnes handicapées ne maîtrisent pas toujours l'information concernant les programmes et services qui leur sont offerts.	18 - Les aînés ainsi que les personnes handicapées ont souvent un accès limité aux activités de loisirs (participation citoyenne).	25 - La participation citoyenne faible et l'effritement du tissu social.

Orientation 1 : L'amélioration des conditions de vie des personnes à faible revenu (suite)	Orientation 2 : La valorisation et le développement du capital humain (suite)	Orientation 3 : Le renfort des conditions de concertation (suite)
6 - La faible utilisation et la faible connaissance des organismes et services par la population. Faible communication et manque de publicité.	19 - L'isolement des personnes âgées.	26 - La méconnaissance des habitants du pôle Lanoraie/Lavaltrie face au phénomène de défavorisation matérielle et sociale.
7 - Les situations d'urgence temporaire (situation transitoire difficile) que vivent parfois les personnes vulnérables causent plusieurs problématiques au niveau de l'intervention et du soutien immédiat.	20 - Les aînés ainsi que les personnes handicapées sont peu sollicités au sein de la communauté.	
8 - Le manque de programmes et services pour les personnes âgées de 35 à 65 ans.		
9 - La condition des personnes proches aidantes amène souvent un appauvrissement social et matériel.		
10 - Les personnes handicapées vieillissantes, lors de leur transfert vers les centres hospitaliers, vivent difficilement ce changement d'environnement (perte de repères).		
11 - Les personnes âgées vivent des situations financières précaires (femme vivant seule plus spécifiquement).		
12 - Le sous-financement des organismes qui œuvrent auprès des personnes à faible revenu.		
13 - Les parents vivant dans un contexte de pauvreté répondent difficilement aux besoins de base de leurs enfants.		